

# Santé mentale et psychiatrie (976)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

*Vous désirez une qualification professionnelle supplémentaire en santé mentale et psychiatrie ? Cette formation vous permet de l'obtenir en 8 mois, à raison d'une journée de cours par semaine.*

## Objectif et Contenu

**Objectif** Si vous travaillez dans le secteur de la santé mentale et psychiatrique, ces modules vont permettre : d'accroître vos compétences d'observation, d'intervention et d'évaluation dans l'approche soignante des patients psychiatriques ; d'accroître vos compétences d'intervention en collaboration avec les autres professionnels du secteur ; de promouvoir une prise en charge de qualité des patients psychiatriques, notamment par une relation d'aide appropriée à la pathologie.

**Programme** La formation comprend deux modules ou unités d'enseignement :

- UE1 : Approche soignante en santé mentale et psychiatrie - Sciences biomédicales spécifiques - Sciences sociales et humaines appliquées (60 périodes)
- UE2 : Sciences infirmières en santé mentale et psychiatrie - Sciences biomédicales spécifiques - Sciences humaines et sociales appliquées (120 périodes)

**Certification(s) visée(s)** Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale  
Qualification professionnelle particulière d'infirmier ayant une expertise particulière en santé mentale et psychiatrie (pour les infirmiers uniquement)

**Type de formation** [Enseignement de promotion sociale](#)

## Organisation

**Durée** 7 mois (deux modules)

**Horaire** jeudi 9h20 - 17h10 1x / sem

**Début** 8 octobre 2020 / 1 fois par an (UE1: octobre - UE2: janvier)

**Coût** 540 euros (deux modules) - Coût réduit 442,80 euros -

## Conditions d'admission

**Prérequis administratif** Avoir au moins 18 ans. UE1 : être titulaire d'un brevet ou graduat ou bachelier en soins infirmiers OU d'un diplôme de l'enseignement supérieur à orientation médicale, paramédicale, psychologique, sociale ou pédagogique.  
UE2 : être titulaire d'un brevet ou graduat ou bachelier en soins infirmiers.

## Intéressé(e) ?

### Que faire

Les inscriptions se font par courrier postal simple. Pas d'envoi recommandé. Envoyez votre dossier complet au CPSI (voir [contenu du dossier](https://www.cpsi.be/formations/qualification-professionnelle-en-sante-mentale-et-psychiatrie) ( <https://www.cpsi.be/formations/qualification-professionnelle-en-sante-mentale-et-psychiatrie> ) ). Les inscriptions seront clôturées une semaine avant le début de la formation.

Le nombre de places étant limité, seuls les dossiers complets seront retenus. Les dossiers retenus feront l'objet d'une confirmation par e-mail

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat de l'établissement ou consultez le [site internet du CPSI](http://www.cpsi.be) ( <http://www.cpsi.be> ) .

## Remarques

Possibilité d'inscription au premier module uniquement. Le coût est fonction des modules suivis.

Retrouvez cette formation sur <https://www.dorifor.be/formation/sante-mentale-et-psychiatrie-976.html>



---

## CPSI - Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé

Avenue Hippocrate 91 - 1200 Woluwé-Saint-Lambert

02 762 34 45

secretariat@cpsi.be - <http://www.cpsi.be>